



Le Saviez Vous ?
Edition spéciale
"Sustainability"



Building a better
working world



Définitions clés de la durabilité et de l'entreprise durable

Qu'est ce que l'économie verte?

L'économie verte vise à **concilier la croissance économique avec la protection de l'environnement**, en minimisant les effets néfastes sur les écosystèmes et en préservant les ressources naturelles pour les générations futures.

Elle encourage une **utilisation responsable des ressources** et favorise **l'innovation technologique** pour un avenir plus équitable et durable pour tous.

Une entreprise durable **intègre la durabilité dans sa stratégie et ses activités** en minimisant ses impacts négatifs sur l'environnement et la société tout en créant de la valeur économique pour ses parties prenantes.

Elle s'efforce de garantir la pérennité de ses activités en adoptant une approche globale qui **prend en compte les enjeux économiques, environnementaux et sociaux**, tout en contribuant positivement au développement de la société et de l'écosystème.

Qu'est ce qu'une entreprise durable?





Entreprise durable

- + Gestion de l'environnement
- + Innovation
- + Responsabilité sociale
- + Éthique
- + Responsabilité économique
- + Transparence



C'est quoi les critères ESG ?

Critères environnementaux

- Utilisation de sources d'énergies renouvelables.
- Gestion des déchets
- Émissions de carbone



Impact social

- Politiques sur le lieu de travail
- Droits de l'homme
- Participation à la vie de la communauté
- Diversité et intégration



Normes de gouvernance

- Politiques sur le lieu de travail
- Droits de l'homme
- Participation à la vie de la communauté
- Diversité et intégration



Sources : UNEP ; OECD ; UNGC

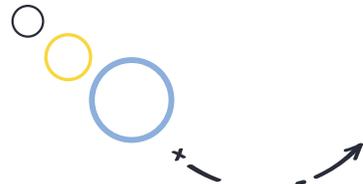


Avantages de l'engagement en faveur de la durabilité



Quels sont les avantages fiscaux et financiers ?

- » Réduction des coûts
- » Amélioration de l'efficacité opérationnelle
- » Avantages concurrentiels
- » Nouvelles opportunités commerciales
- » Meilleure gestion des risques
- » Attractivité de talents



De quoi bénéficient les entreprises durables



1

Taux d'imposition préférentiel de 10% pour les bénéfices des entreprises provenant des investissements dans les activités de soutien et de lutte contre la pollution.

2

Déduction des 2/3 des revenus provenant des investissements réalisés par les entreprises spécialisées dans la collecte, la transformation, la valorisation, le recyclage ou le traitement des déchets.

3

Exonération de l'impôt sur les bénéfices (période allant jusqu'à 10 ans) pour les entreprises implantées dans les ZDR.

4

Prime de développement durable au titre de lutte contre la pollution et la protection de l'environnement de 50% de la valeur des composantes d'investissement

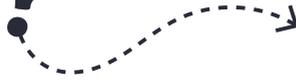




La COP et les objectifs de développement durable



La COP, connaissez-vous ?



La COP (Conférence des Parties) est une conférence annuelle rassemblant les pays signataires de la Convention-Cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC). L'objectif de la COP est de négocier et de mettre en œuvre des mesures pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et limiter le réchauffement climatique.

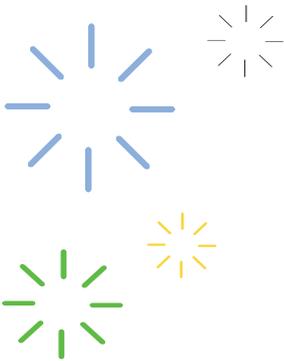
Qui participe à la COP ?



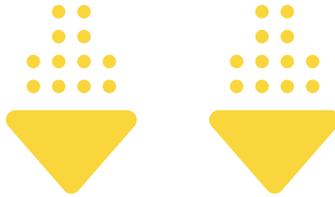
- + L'Union Européenne 
- + 196 pays
- + Des représentants des acteurs non étatiques (ONG, syndicats, scientifiques, entreprises, etc.)



Zoom sur l'Accord de Paris



La COP a été marquée par l'adoption de l'Accord de Paris en **2015**, un accord historique visant à maintenir le réchauffement climatique bien en dessous de 2 degrés Celsius par rapport aux niveaux préindustriels. La Tunisie a signé l'Accord de Paris lors de la 21^{ème} Conférence internationale sur le climat en 2015, s'engageant à participer aux efforts mondiaux pour lutter contre le réchauffement climatique.



Maintenir le réchauffement climatique sous la limite des **2°C** voire **1,5°C** par rapport à l'ère préindustrielle.

Tous les pays s'engagent à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre et fixent leurs propres objectifs en fonction de leurs capacités



Financement de la durabilité pour les entreprises

Quels sont les mécanismes de financement en Tunisie ?

Les entreprises peuvent avoir recours à plusieurs mécanismes de financement pour soutenir leurs activités, à travers des appuis techniques et/ou financiers. Voici un exemple d'acteurs accordant des mécanismes d'appui :

Établissements publics: Les institutions gouvernementales et les organismes publics mettent en place des programmes de financement, des subventions et des incitations pour soutenir les initiatives durables dans divers secteurs.

Par exemple : le Fonds tunisien de l'environnement (FTE) à travers l'octroi de crédits et le soutien des projets de maîtrise de l'énergie sous forme de dotations remboursables ou la participation en capital.



Institutions financières: Les institutions financières traditionnelles, telles que les banques commerciales et les institutions de crédit fournissent des produits financiers tels que des prêts, des crédits et des garanties pour soutenir les projets de développement durable.

Par exemple : l'UIB en partenariat avec l'AFD a mis à la disposition des entreprises une ligne de crédits dédiée «Prêt vert» pour le financement des projets dans les secteurs de l'efficacité énergétique, des énergies renouvelables et de la protection de l'environnement (dépollution).



Bailleurs de fonds internationaux: Les bailleurs de fonds offrent des ressources financières, une expertise sectorielle et un réseau de partenaires pour soutenir les entreprises qui cherchent à générer des résultats positifs à la fois sur le plan économique et environnemental. Par exemple :

« Go Green » Tunisie financé par la EBRD qui vise à soutenir la transition écologique des entreprises et start-ups tunisiennes.

Projet d'appui à l'entrepreneuriat vert en Tunisie GREENOV'I financé par l'UE.



Sources : Ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Energie ; UIB ; EBRD ; UE



Cartographie des startups éco-responsables

66
Startups
labélisées

Cleantech



Energy



Blue economy



Water



Green Economy



EY | Building a better working world

EY est un des leaders mondiaux de l'audit, du conseil, de la fiscalité et du droit, des transactions. Partout dans le monde, notre expertise et la qualité de nos services contribuent à créer les conditions de la confiance dans l'économie et les marchés financiers.

Nous faisons grandir les talents afin qu'ensemble, ils accompagnent les organisations vers une croissance pérenne.

C'est ainsi que nous jouons un rôle actif dans la construction d'un monde plus juste et plus équilibré pour nos équipes, nos clients et la société dans son ensemble.

EY désigne l'organisation mondiale et peut faire référence à l'un ou plusieurs des membres d'Ernst & Young Global Limited, dont chacun est une entité juridique distincte.

Ernst & Young Global Limited, société britannique à responsabilité limitée par garantie, ne fournit pas de prestations aux clients. Retrouvez plus d'informations sur notre organisation sur www.ey.com.

Cette publication fournit des informations générales et n'a pas vocation à se substituer à un accompagnement professionnel en matière comptable, fiscale ou autre. Pour toute question spécifique, prenez contact avec les interlocuteurs appropriés.

Cette publication présente une synthèse d'éléments dont la forme résumée a valeur d'information générale. Elle n'a pas vocation à se substituer à une recherche approfondie ou au jugement d'un professionnel. Ni EY Tunisie, ni aucun autre membre de l'organisation mondiale EY ne pourra être tenu pour responsable d'un dommage occasionné à quiconque aurait agi ou s'en serait abstenu en fonction de son contenu.

EY | Assurance | Tax | Transactions | Consulting

© 2023 EY

Tous droits réservés.

AMC Ernst & Young est une société à responsabilité limitée de droit tunisien